

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal  
du Lundi 2 décembre 2024  
Commune de CRESSONSACQ**

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 2 décembre, à 18 h 30 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la Présidence de Monsieur DOISY Hubert, Maire.

**Etaient Présents** : Madame PARIGOT Marianne, Monsieur GROHE Jean-Pierre et Monsieur MORET Régis.

**Absentes excusées** : Madame LECOINTE Delphine et Madame ALEXANDRE Elise,

**Absents** : Madame VEKEMAN Noémie, Monsieur GRIMAUX Stéphane, Monsieur MERMOUX Cédric, Monsieur D'AMBRA Jérémy et Monsieur LAMARRE Michel.

Les points inscrits à l'ordre du jour n'ont pas été examinés lors de la séance du 2 décembre 2024

**QUORUM NON ATTEINT.2024-12-02-26**

Conformément à la convocation du 21 novembre 2024, le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 2 décembre 2024 à 18 h 30, dans la salle de la mairie, avec pour ordre du jour :

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance.
- 2) Approbation du procès-verbal de la réunion précédente.
- 3) Achat emplacement réservé
- 4) Contrat éclairage public
- 5) Viager
- 6) Achat terrain de Mme Leclercq
- 7) Vente terrain lotissement « Le point du Jour »
- 8) Logement 4 rue Neuve
- 9) Prix de vente de terrains du lotissement « Le point du Jour »
- 10) Appel à projet « Déchets abandonnés »
- 11) Modification simplifiée du P.L.U
- 12) Questions diverses

Le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au lundi 9 décembre à 18 h 30, dans la salle de la mairie.

Fin de séance à 18 h 55.